

## « Au fil de l'Elbès »

# Avant-projet sommaire d'un sentier de découverte

Septembre 2008

André Salançon  
Val de l'Elbès,

Association pour la valorisation des patrimoines de la commune de saint Martial  
avec le concours de Christian Salendres

## Contexte et nature du projet :

La commune de saint Martial est partie prenante de la démarche initiée par le Conseil général du Gard et le Comité départemental du tourisme du Gard visant à la valorisation des villages de caractères du département par la création d'un label « Village de caractère » dans le cadre départemental d'aménagement et de développement du tourisme et des loisirs.

Le label « Village de caractère » a pour objet, entre autres, de :

- valoriser le patrimoine rural protégé et non protégé dans le cadre d'une action collective,
- impliquer et sensibiliser les acteurs locaux sur la valorisation du patrimoine en milieu naturel (Village de caractère. Cahier des charges Conseil Général du Gard).

Dans la lignée d'un premier travail réalisé par le CAUE du Gard en 1998 sur la vallée du Rieutord<sup>1</sup>, un diagnostic réalisé en 2007 par ce même organisme a proposé un circuit de découverte dans le périmètre du village « intra muros »<sup>2</sup>.

Le projet sommairement décrit ci-après propose une extension de ce périmètre à un espace au pied du village dans un vallon traversé par le cours d'eau appelé l'Elbès qui ceinture le village avec l'autre cours d'eau l'Hoste, situé de l'autre côté dans un val plus resserré et une zone d'habitations plus récentes que le village ancien.

Le vallon de l'Elbès comporte des constructions (« petit bâti »<sup>3</sup>) tels que : moulins, aqueduc, béals, témoins significatifs d'une époque et d'un lieu qui font partie de l'histoire même du village en raison des activités liées à l'existence de ce cours d'eau et à son utilisation. Ils sont à leur manière les marqueurs du système économique et social d'une époque durant laquelle la seigneurie de St Martial s'était développée<sup>4</sup>.

## Objectifs : réhabilitation des éléments patrimoniaux pour une action de tourisme culturel

L'aménagement paysager et la réhabilitation des bâtis anciens de cet ensemble offrent l'opportunité de renforcer la singularité du village en intégrant son environnement immédiat constitué d'un espace vert et de « petits bâtis » en tant qu'éléments du patrimoine au même titre que les maisons du village au sens strict.

L'aménagement de cet ensemble organisé sur le thème de l'eau est destiné à compléter et enrichir la liste des thèmes proposés à la visite du village évoqués dans le diagnostic du CAUE (p.12). Dans le cadre d'une valorisation du patrimoine, l'intégration de l'eau, particulièrement dans la valorisation du patrimoine, est donc tout à fait pertinente pour trois raisons :

- l'eau de tout temps est un domaine sensible en Cévennes méridionales.
- montrer les usages anciens de l'eau par les moulins, et autres béals contient une dimension pédagogique qui connaît un regain d'actualité avec la prise en compte de l'environnement et du développement durable
- placer la dimension culturelle au centre du développement touristique revient à se placer dans les orientations actuelles du tourisme.

---

<sup>1</sup> Vallée du Rieutord : Analyse paysagère pour la valorisation du site à partir des itinéraires routiers. Myriam-Raynaud. CAUE du Gard Août 1998

<sup>2</sup> A-M Llanta / T.Voelckel CAUE du Gard Mars 2007 12p + annexe

<sup>3</sup> Le petit bâti Sud de France. Hubert Delobette. Le Papillon Rouge Editeur. Oct 2007. 160 p.

<sup>4</sup> La vallée du Rieutord. Conseil général du Gard

## Contenu du projet

- Localisation de l'espace « val de l'Elbès » cf. annexe 1 et 2
- Description sommaire du « petit bâti » du Val de l'Elbès (cf. annexe 3 carte illustrée).

Cet espace contient cinq constructions :

- une construction appelée couramment « le pigeonnier » ou « pavillon », en début de val, bien entretenu par son propriétaire
- un pont dit de la Poujade, vestige d'une ancienne route d'accès au village (en bon état)
- deux anciens moulins à restaurer : l'un, ancien moulin seigneurial, aujourd'hui recouvert de végétation sauvage est inaccessible ; l'autre dit de Rieusset, présente des murs assez bien conservés ; seule la toiture de petite dimension est à reprendre.
- Le pont aqueduc dit de Matal, en bon état.

- Esquisse d'un parcours « val de l'elbès » et juxtaposition des deux parcours.

On pourrait imaginer que le parcours proposé par le CAUE soit complété par un parcours dans l'environnement immédiat du village où se sont développées autrefois des activités indispensables (moudre le seigle, canaliser l'eau d'arrosage...) grâce à l'eau et à des ouvrages manifestant la volonté constante de maîtriser l'eau.

A partir du Portail du quartier du Trive, les visiteurs pourraient descendre par le chemin qui conduit au pont de la Poujade et, après avoir fait un aller-retour au « pigeonnier » revenir sur leurs pas pour apprécier les deux moulins proches et peut-être aller jusqu'au pont-aqueduc avant de remonter par le même chemin tout en longeant les berges arborées et bordées de béals de l'Elbès. Un débroussaillage minutieux permettra de finaliser le parcours qui peut comprendre des variantes.

La distance entre les deux points extrêmes du parcours est de l'ordre de 500 m. Ce parcours présente un petit dénivelé compensé par un chemin très praticable sans difficulté particulière.

- Programme prévisionnel des travaux à réaliser sur trois ans :

1<sup>ère</sup> année : étude du projet

- Identification des propriétaires concernés et premiers contacts
- estimation et réalisation du débroussaillage
- estimation travaux réhabilitation « petits bâtis »
- conception du parcours (pratique et éléments informationnels, signalétique) en relation avec :  
les études précédentes sur la vallée du Rieutord (CAUE, Conseil Général),  
la collaboration de l'Université Montpellier 3 (master gestion du patrimoine)

2<sup>ème</sup> et troisième année :

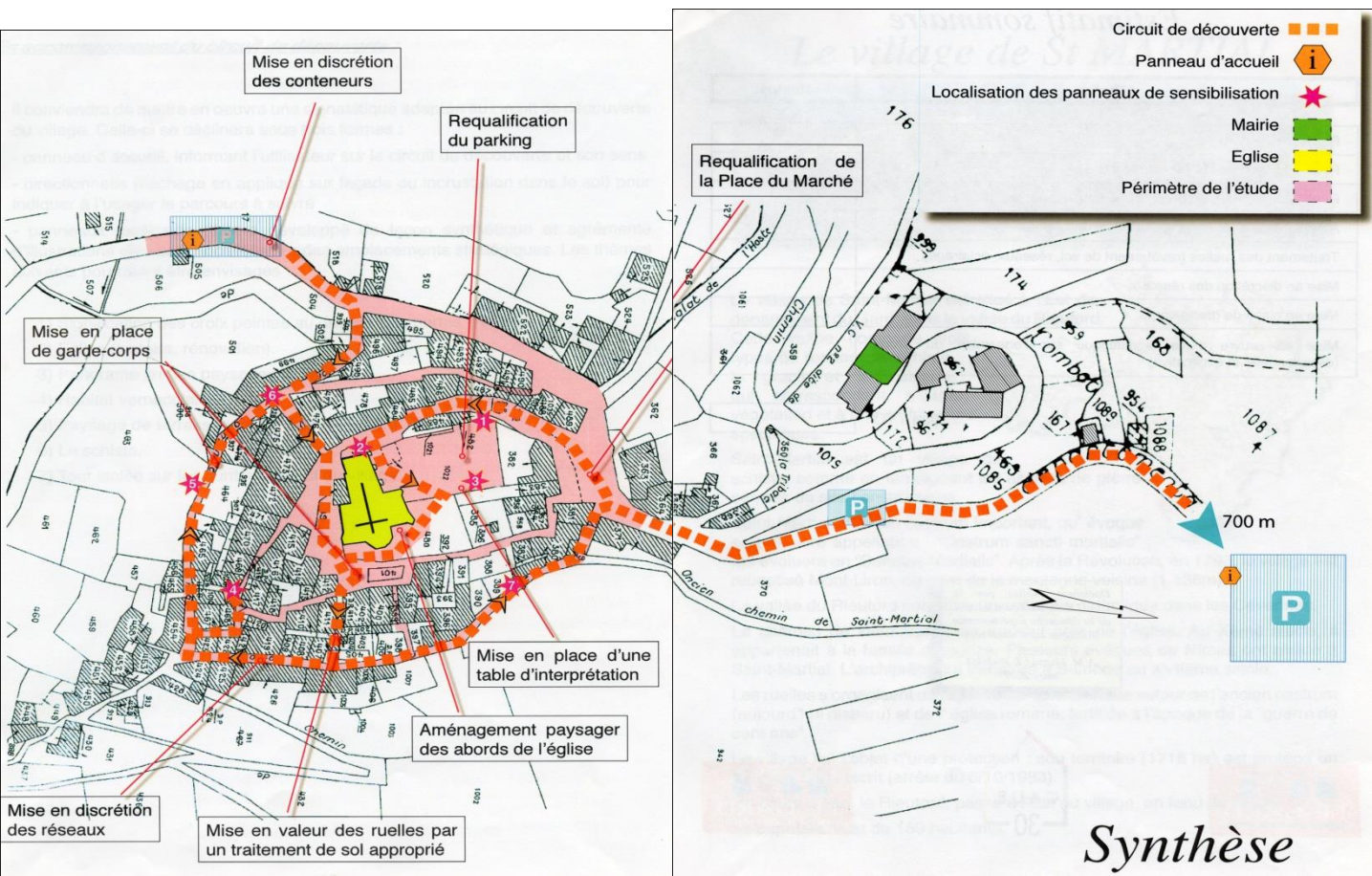
- mise en œuvre réhabilitation des petits bâtis, du parcours découverte du val de l'Elbès.

## Annexes :

Annexe 1 : Localisation du parcours proposé par le CAUE (mars 2007)

Annexe 2 : Localisation de l'extension du parcours proposé (septembre 2008)

Annexe 3 : Localisation de «petits bâtis» existant dans l'extension du parcours



Parcours proposé par le CAUE (mars 2007)



Annexe 1  
 Localisation du parcours proposé par le CAUE (mars 2007)



Annexe 2 :  
 Localisation de l'extension du parcours proposé (septembre 2008)



